



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## recrutement

Question écrite n° 87720

### Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'importante baisse des postes ouverts aux concours de recrutement des professeurs du secondaire en 2006. Il souhaite relayer les inquiétudes des enseignants et étudiants qui voient le nombre de postes offerts aux concours diminuer de manière drastique (diminution de près de 50 % pour le concours de recrutement en EPS). L'argument de « sureffectif » des enseignants généralement avancé pour justifier cette baisse apparaît aujourd'hui contestable et même contesté par la direction de l'évaluation et de la prospective. En effet, dans le numéro 71 de sa revue « Éducation et formations » de juin 2005, il est affirmé la nécessité de recruter en moyenne 17 330 personnes par an entre 2006 et 2013 alors que seulement 10 000 places sont ouvertes au concours de recrutement pour la rentrée 2006. La démographie ne peut, à elle seule, justifier une telle diminution des postes d'enseignant. Par ailleurs, de très nombreux candidats qualifiés préparant le concours d'enseignant voient à présent leur chance de réussite et donc d'intégration professionnelle se réduire considérablement. Il lui demande donc s'il entend revenir sur ces baisses drastiques et injustes et d'indiquer quelles mesures il entend prendre afin d'assurer au mieux le service public d'éducation.

### Texte de la réponse

Les recrutements visent à satisfaire les besoins d'enseignement et de remplacement en fonction des générations qui partent à la retraite et de l'évolution de la carte des formations et des effectifs d'élèves. En ce qui concerne les départs, il était estimé que 48 200 enseignants du second degré partiraient à la retraite pour les rentrées 2003, 2004 et 2005. Ce sont en fait seulement 42 168 départs qui ont été enregistrés au cours de cette période, du fait notamment de la réforme des retraites intervenue en 2003 qui a conduit des enseignants à souhaiter différer leur départ en retraite. Pour la période à venir, les prévisions qui avaient été établies antérieurement faisaient état de 38 800 départs en 2006 et en 2007. L'analyse des comportements constatés depuis 2003 conduit à des prévisions plus réalistes, de l'ordre de 30 000 départs lors des deux prochaines années scolaires. Sur la période 2002-2005, ce sont près de 74 000 enseignants qui ont été recrutés ; or, dans le même temps, 59 000 professeurs titulaires sont finalement partis. Ce sont ces recrutements en nombre ainsi que l'incidence de la baisse des effectifs d'élèves sur les besoins d'enseignement qui ont conduit à fixer à 12 000 le nombre de postes ouverts en 2006. Ces ouvertures de postes répondent ainsi à la fois à l'exigence d'une bonne gestion des personnels de l'éducation nationale et au respect de la continuité du service public de l'enseignement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bacquet](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 87720

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé** : éducation nationale  
**Ministère attributaire** : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 7 mars 2006, page 2315

**Réponse publiée le** : 29 août 2006, page 9129